



NOUVEAU DÉROULEMENT DE CARRIÈRE AGENTS B1

LA DIRECTION RÉPOND A L'UNSA RATP

Reçu en alarme sociale commune avec la CGT, le vendredi 3 MAI 2019 sur le sujet d'un nouveau déroulement de carrière pour les agents B1, l'**UNSA RATP** en sort satisfait.

Dans le cadre d'un nouveau protocole métier pour les agents de stations et des gares, l'**UNSA RATP** n'a pas cessé de dénoncer auprès de la Direction les empilements de mesures carrières de tous les protocoles signés.

Tous ceux-ci rendent incompréhensibles le déroulement de carrière des agents B1.

Cela amène de la frustration chez certains, de la colère.

De plus, avec l'allongement de la durée du temps passé au travail, la disparition du 1/5^{ème} pour les embauchés depuis 2009, l'avancement des agents ne correspond plus à la réalité. Il ne représente plus à un facteur de réelle motivation professionnelle.

L'UNSA RATP est intervenu pour :

- ➔ obliger la Direction à poursuivre les échanges
- ➔ mettre en place un nouveau déroulement de carrière

Demande de la mise en place des Niveaux 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 pour une application au Tableau d'Avancement 2020

La discussion sur cette volonté de l'**UNSA RATP** d'avoir un déroulement jusqu'au bout aura lieu lors de la reprise des rencontres avec les syndicats (*fin mai – début juin*) pour la mise en place d'un nouveau protocole sur le déroulement de carrière B1.

Pour cela, un protocole devra être signé au maximum pour l'été (*Juillet/Août*).

Mesures de fin de carrières

Les mesures carrières lors des départs à la retraite n'existent plus pour les agents B1.

L'**UNSA RATP** demande que la Direction devant ce cumul injuste avec la fin du 1/5^{ème}, qu'il soit mis en place un dispositif de cotisations permettant aux agents d'en bénéficier lors de leur départ à la retraite.

UNSA RATP
1^{er} SYNDICAT A SEM
LE SYNDICAT QUI AGIT POUR LES B1

Du 22 au 28 Mai au CA
Je vote UNSA RATP
Une voix autonome pour la différence.

UNSA-RAT P B 1 SEM /CM L SCC

11 RUE VICTOR HUGO / 93170 BAGNOLET

☎ : 01-58-76-82-34 – 01-58-76-81-97

☎ : 01-58-76-82-23

www.unsa-ratp.fr



ALARME SOCIALE CONSTAT D'ACCORD

Paris le 3 mai 2019

Les syndicats CGT et UNSA ont déposé une alarme sociale reçue le 26 avril 2019 par la direction. Conformément à l'Accord relatif à la qualité du dialogue social au sein de la RATP, une rencontre s'est tenue le 3 mai 2019 à 9h30.

Etaient présents :
Pour la Direction de l'entreprise : Me BRUNET – M.DUPERRIER
Pour le syndicat : M.DAUMONT LEROUX – M.DELEFOSSE – M.LAMASSE – M.PIERRE VICTOR

Le motif de l'alarme portait sur :
«Faisant suite à l'ouverture des échanges sur un nouveau déroulement de carrière au bénéfice des agents de la catégorie B1 de SEM, la Direction reste muette»

Position des organisations syndicales :

Les représentants de l'UNSA et de la CGT partagent la volonté d'une refonte du déroulement de carrière des agents B1 afin que celui-ci réponde aux principes suivants :

- Un déroulement correspondant à la carrière complète de l'agent,
- Un avancement plus cohérent, avec plus de clarté,
- Une prise en compte de l'ancienneté,
- Une part d'automatisme
- Un regard bienveillant sur la levée des avis défavorables

Position de l'entreprise :

Les Organisations syndicales ont été reçues entre fin février et début mars 2019 dans le cadre d'un 1^{er} tour d'audiences bilatérales.

La direction a synthétisé les différents éléments qui sont ressortis de ces échanges.

Sur cette base, les grands principes d'un projet de protocole relatif au déroulement de carrières des opérateurs B1 vont être présentés mi-mai à GIS.

Un deuxième tour d'audiences bilatérales est prévu fin mai – début juin.

A son issue un projet de protocole sera transmis aux organisations syndicales avec la perspective d'une réunion multi syndicale fin juin – début juillet 2019.

L'ambition est une signature de ce projet de protocole à l'été 2019 pour une application des mesures des tableaux d'avancement opérateurs 2020.

Sur ces points, les parties présentes concluent à un constat d'accord.

Pour le syndicat CGT
M.DAUMONT LEROUX

Pour le syndicat UNSA
M.LAMASSE

Pour la Direction
M.DUPERRIER

UNSA-RAT P B 1 SEM /CM L SCC

11 RUE VICTOR HUGO / 93170 BAGNOLET

☎ : 01-58-76-82-34 – 01-58-76-81-97

☎ : 01-58-76-82-23

www.unsa-ratp.fr